

Rapport du trésorier de CASCA

Pour l'assemblée générale annuelle, mardi 16 mai 2023

Ce rapport traite de la situation financière de CASCA pour l'année fiscale allant du 1er janvier au 31 décembre 2022.

Veillez noter que si les grandes lignes du tableau financier de CASCA pour 2022 sont connues, les chiffres définitifs n'ont pas encore été vérifiés par nos comptables, qui sont encore en train de préparer les états financiers pour 2022. Je prévois de recevoir ces informations dans les prochains mois. En outre, les états financiers pour 2021 sont encore provisoires, comme décrit ci-dessous, et je prévois de recevoir très prochainement des états financiers révisés pour 2021. Je préparerai alors un rapport actualisé pour l'exécutif.

Voici quelques observations sur les finances de CASCA.

- **Nos teneurs de livres et nos comptables** sont McIsaac Darragh Inc. un cabinet de comptables professionnels agréés à service complet situé à Amherst, en Nouvelle-Écosse. CASCA travaille avec McIsaac Darragh depuis 2007.
- **Présentation des états financiers de l'année précédente.** La coutume à CASCA, lors de l'AGA de printemps, veut que le trésorier fasse un rapport sur les livres de CASCA à partir de la dernière année où ils sont disponibles. Normalement, je présenterais les états financiers de CASCA de 2021 à l'AGA de 2023. Pourquoi ce retard ? Les livres de CASCA pour l'année 2022 sont seulement en train d'être préparés par les comptables pour être soumis à nos comptables, afin que les comptables puissent préparer une déclaration à Revenu Canada pour CASCA en tant qu'organisme de bienfaisance. Ces déclarations résumeront la situation financière de CASCA pour l'année fiscale allant du 1er janvier au 31 décembre 2022. Bien que les grandes lignes des finances de CASCA pour 2022 soient positives en termes d'encaisse, d'investissements et de passifs, les chiffres complets n'ont pas encore été vérifiés par nos comptables et les états financiers pour 2022 n'ont pas encore été produits. Cela se produit normalement à la fin du mois de juin, après l'AGA. C'est pourquoi, normalement, je présenterais nos résultats pour 2021 lors de l'AGA de 2023. D'ordinaire, j'entreprendrais un processus de budgétisation en août, une fois que j'aurais ces états financiers.
- **Retard dans les états financiers pour 2021.** Cette année, contrairement aux années précédentes, je ne suis pas en mesure de présenter nos états financiers définitifs pour 2021. Au printemps dernier, nos comptables ont respecté la date limite de présentation à Revenu Canada de notre déclaration provisoire en tant qu'organisme de bienfaisance, mais ce n'est que le 10 mai 2023 que j'ai fini de soumettre à notre comptable les livres définitifs pour 2021, de sorte que ce n'est que maintenant que notre comptable finalise nos livres pour 2021.

Que s'est-il passé ? Chaque mois, en tant que trésorier, je paie le salaire, les factures, les impôts, je télécharge les relevés bancaires et je prépare un dossier mensuel pour notre comptable avec les chèques que j'ai émis, les talons de chèque, les factures et autres relevés bancaires, et je les télécharge vers McIsaac Darragh. Ici, je poursuis ce que mes prédécesseurs ont mis en place. Parfois, le comptable a des questions auxquelles je m'efforce de répondre. Au printemps dernier, notre comptable m'a demandé : « Où est le rapport d'*Anthropologica* ? » En effet, les années précédentes, *Anthropologica* était publié par les Presses de l'Université de Toronto, qui nous fournissaient un rapport annuel. Toutefois, depuis qu'en 2021 *Anthropologica* est passé en libre accès, aucun rapport de ce type n'a été fourni par UTPress.

J'ai entamé une conversation avec notre comptable McIsaac Darragh pour savoir à quoi devrait ressembler un tel rapport et s'il était nécessaire. Pour Revenu Canada, la question fondamentale concernant les comptes détaillés d'*Anthropologica* est la suivante : « Quelle organisation serait responsable si *Anthropologica* perdait de l'argent ? » Bien qu'une telle éventualité ne soit pas à l'ordre du jour, il est apparu clairement, lors d'une discussion avec l'exécutif l'été dernier, que CASCA serait responsable si

Anthropologica devait, dans une situation hypothétique, perdre de l'argent. C'est pourquoi, l'année dernière, nos comptables ont fait une déclaration provisoire à Revenu Canada pour 2021, qu'ils mettront à jour une fois que nous aurons reçu les rapports détaillés d'*Anthropologica*. Parallèlement, j'ai commencé à travailler avec la rédactrice en chef d'*Anthropologica* pour mettre en œuvre ces procédures de déclaration détaillée :

- Tout d'abord, la tâche de compiler les relevés de compte, les factures et de préparer un rapport rétrospectif jusqu'au passage à l'Open Access en janvier 2021. En pratique, les opérations quotidiennes d'*Anthropologica* se font via un compte à l'Université de Victoria.
- Deuxièmement, la tâche de créer un mécanisme de rapport robuste pour *Anthropologica*, de sorte qu'à l'avenir, le trésorier de CASCA puisse fournir à nos comptables des relevés de compte mensuels et des factures pour rendre compte des dépenses d'*Anthropologica*.

Après un travail acharné de la part de la rédactrice en chef et de l'assistante éditoriale, j'ai reçu les relevés de compte, les factures et un rapport pour 2021, 2022 et 2023 jusqu'à aujourd'hui. Je les ai soumis à nos comptables le 9 mai 2023, et ils sont en cours d'examen.

Il est à noter que j'ai fait de même avec le comité local d'organisation de la Conférence de Regina 2022, ce qui est une nouvelle pratique qui sera appliquée aux futures conférences.

Bien que j'aie soumis tous les documents aux comptables pour 2021, 2022 et 2023 jusqu'au mois d'avril, et que je réponde actuellement à leurs questions pour 2022, ils n'ont pas encore préparé leur soumission révisée à Revenu Canada pour 2021, ni leur soumission pour 2022. Par conséquent, je n'ai pas encore d'états financiers finalisés pour 2021 ou 2022.

Pour cette raison, je me trouve dans la position inconfortable de ne pas pouvoir offrir aux membres un rapport détaillé sur les activités de CASCA en 2021. Notre comptable et nos experts-comptables travaillent d'arrache-pied et j'espère recevoir leurs états financiers définitifs pour 2021 d'ici un mois environ, lorsque nos déclarations de bienfaisance révisées à Revenu Canada seront envoyées pour 2021, et un état financier pour 2022 lorsque la déclaration de 2022 sera envoyée d'ici le 30 juin. À ce moment-là, je préparerai une mise à jour écrite, comme c'est la coutume.

Pour l'instant, je ne prévois pas d'autres retards. J'espère donc recevoir un état financier, effectuer notre prévision budgétaire annuelle pour préparer la comparaison du budget pour 2022 et 2023, comparer nos dépenses par rapport aux années précédentes et mettre à jour l'exécutif. Notre nouveau trésorier présentera aux membres, lors de l'AGA de 2024, les états financiers de 2022.

Je ne peux donc pas être aussi précis sur nos états financiers définitifs pour 2021 qu'il serait normal de l'être pour 2023. Je peux néanmoins formuler quelques observations sur 2022.

Prévisions budgétaires annuelles : J'espère préparer le budget pour 2022 et 2023 en août 2023, après l'achèvement des états financiers de 2021 par les comptables. Bien que je sois préoccupé par le fait que ces années-là, nous avons dû faire face à une augmentation des coûts due à l'inflation, je ne suis pas encore en mesure de faire des commentaires sur la façon dont 2021 se compare à 2020, ou comment 2022 se compare à 2021.

Situation financière : CASCA est dans une situation financière saine. Nos relevés bancaires du 31 avril 2023 indiquent que nos réserves de liquidités brutes s'élèvent à 217 017,45 \$, tandis que le 30 avril 2023, nos placements en CPG, y compris le fonds Salisbury, étaient évalués à 355 465,11 \$. Au total, cela représente 572 482,56 \$.

La situation financière de CASCA après l'affaire Covid-19 : CASCA se trouve dans une position qui, je pense, est commune aux sociétés universitaires. Nous avons des revenus variables, qui dépendent principalement des conférences et de nos membres. Nous n'avons pas eu de conférence en 2020, et une petite conférence en 2021, et en 2022 les choses ont commencé à s'ouvrir après la pandémie. Non seulement nous avons eu une conférence réussie à Regina, mais *Anthropologica* a été mis en libre accès et nos dépenses ont repris, à un taux, je pense, plus élevé en raison de l'inflation (en 2022, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 6,8 % par rapport à l'année précédente). J'attends les états financiers de 2021 et 2022, afin de pouvoir faire un rapport plus complet sur les résultats de CASCA.

Fonds Salisbury et investissements : Conformément aux exigences en matière de rapports financiers, certains investissements en CPG sont spécifiquement réservés au Fonds Salisbury. J'ai réinvesti des CPG arrivant à échéance l'an dernier en tant que CPG ouvert, et je les ai réinvestis ce printemps pour obtenir un taux d'intérêt plus élevé pendant un an. J'ai essayé d'équilibrer les meilleurs taux d'intérêt sans immobiliser les fonds pendant de longues périodes.

Prélèvement sur le libre accès d'*Anthropologica* : Au cours de l'été et de l'automne 2018, le groupe de travail sur le libre accès (OAWG), en consultation avec le rédacteur en chef d'*Anthropologica*, a entrepris une enquête auprès des membres de CASCA sur le sujet de la publication en libre accès. Les résultats de l'enquête auprès des membres de CASCA ont mis en évidence deux choses : 1) les membres soutenaient la publication en libre accès et souhaitaient voir *Anthropologica* devenir ouvert ; et, 2) les membres étaient prêts à soutenir la publication en libre accès avec un prélèvement annuel sur les cotisations des membres de 32,5% sur les catégories régulières. Initialement en place jusqu'à la fin de 2023, la taxe a été réévaluée par le groupe de travail sur le libre accès au cours de cette année, et l'exécutif a décidé de la prolonger jusqu'en 2026, lorsque le besoin et le pourcentage seront à nouveau réexaminés. J'ai soutenu cette recommandation. Alors qu'*Anthropologica* dépend d'une subvention du CRSH, le fonds qui a couru de 2019 à 2022 à 27 600 \$ par an. En outre, *Anthropologica* a reçu des redevances de fin d'année en 2022, mais la revue ne recevra plus de redevances de fin d'année ni de subventions du CRSH pour les nouvelles publications, étant donné qu'elle est passée au libre accès. Ainsi, la taxe sur le libre accès garantit la viabilité d'*Anthropologica* en tant que revue en libre accès, aujourd'hui et à l'avenir.

Planification de la succession : Une dernière note sur mon rôle de trésorier, qui se poursuit jusqu'en novembre 2023, est que l'exécutif a invité Jason Ellsworth, de l'Université de Dalhousie, à prendre le rôle de trésorier à la fin de la conférence de l'AAA en novembre. J'espère que la transition avec lui sera aussi facile qu'elle l'a été pour moi avec Tad. Cependant, je dois dire que le rôle de trésorier représente beaucoup de travail, il est exigeant. Je continuerai à assumer mes fonctions d'ancien trésorier et je m'efforcerai de répondre aux questions de Jason, de la même manière que Tad a répondu aux miennes.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à me contacter à l'adresse cascatreas@gmail.com.

Daniel Tubb